

ACCUEIL DE LOISIRS

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS RENTRÉE 2023-2024



*Une année autour des
Jeux Olympiques Ardéchois*

NOUVEAUTÉ

Inscriptions via cc-gorgesardeche.portailfamille.net

alshaccueil@cc-gorgesardeche.fr

www.cc-gorgesardeche.fr

04 75 37 36 15



Ardèche
LE DÉPARTEMENT

GORGES DE
L'ARDÈCHE
L'INTERCO

INSCRIPTIONS



Nouvelles modalités

Inscriptions directement sur le portail familles

connectez-vous sur

cc-gorgesardeche.portailfamille.net

- **Vous êtes déjà enregistré au service enfance jeunesse** : lors de la première connexion, entrez votre adresse email et « j'ai oublié mon mot de passe », vérifiez et mettez à jour vos données personnelles dans l'espace existant.
- **Vous êtes une nouvelle famille** : créez votre espace.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou difficulté lors de vos premiers pas sur l'espace famille :

- contact Élisabeth Gratadou 04 75 37 36 15
ou alshaccueil@cc-gorgesardeche.fr ;
- au siège de la communauté de communes tous les matins de 8h30 à 12h30 ou sur rendez-vous – 16 rue des abeilles, Vallon Pont d'Arc.



LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES À DÉPOSER SUR LE PORTAIL FAMILLE :

- photocopie lisible des vaccins ;
- attestation d'assurance extra-scolaire 2023-2024 ;
- copie intégrale de l'acte de naissance (à fournir uniquement lors d'une première inscription).

**L'inscription est validée
quand le dossier est complet,
lorsque les paiements sont à jour
et que vous avez reçu une confirmation
via le portail famille.**

LES MERCREDIS



À l'école Jean Moulin de Ruoms,
à l'ancienne école de Saint-Maurice-d'Ardèche
et à l'ancien collège de Vallon Pont d'Arc

LES INSCRIPTIONS PEUVENT SE FAIRE...

- De vacances à vacances.
- À l'année.

HORAIRES

- **À la journée** : accueil et départ des enfants de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30.
- **À la demi-journée** :
 - matin de 7 h 30 à 12 h (sans repas) ou de 7 h 30 à 13 h 30 (avec repas) ;
 - après-midi de 13 h 30 à 18 h 30.

Après un temps de découverte en début d'année scolaire, les enfants choisissent leur activité du matin « de vacances à vacances » : arts, sports, cuisine, ...

L'après-midi, de grands jeux ou sorties découverte sont proposées. Des intervenants extérieurs spécialisés sont sollicités (associations sportives, professionnels du territoire,...)

Un service administratif
à votre écoute :

04 75 37 36 15

alshaccueil@cc-gorgesardeche.fr



Les activités par commune

ORGNAC-L'AVEN | 16 H 30 - 18 H

Ateliers thématiques pour tous et accueil échelonné pour tous.

RUOMS | 16 H 30 - 18 H 30

Accompagnement à la scolarité au « Pti Centre » à partir du CP (les enfants peuvent partir dès 18h).

Les enfants des écoles Jean Moulin et Saint-Joseph sont récupérés à 16h30 par les animateurs.

- i** Une garderie municipale accueille également les enfants de l'école Jean Moulin. Se renseigner en mairie.

SAINT-REMÈZE | 16 H 30 - 18 H 30

Accompagnement à la scolarité à partir du CP (les enfants peuvent partir à 18h) et accueil échelonné pour tous.

SALAVAS | 16 H 30 - 18 H

Ateliers thématiques le mardi et le jeudi à partir du CP.

- i** Une garderie municipale accueille également vos enfants. Se renseigner en mairie.

VALLON PONT D'ARC | 16 H 30 - 18 H

Accompagnement à la scolarité à partir du CP les lundis, mardis et jeudis. Atelier thématique les vendredis. Accueil échelonné pour les maternelles.

- i** Une garderie municipale accueille également vos enfants. Se renseigner en mairie.

VOGÜÉ | 16 H 15 - 18 H 15

Accompagnement à la scolarité à partir du CP les lundis, mardis et jeudis. Atelier thématique pour tous.

- i** Une garderie municipale accueille également vos enfants. Se renseigner en mairie.

Concernant les autres écoles (**BALAZUC, GROSPIERRES, LAGORCE, SAINT-ALBAN-AURIOLLES ET VAGNAS**), merci de contacter votre mairie.

Quelles activités proposées ?

Le goûter est fourni par la communauté de communes

ATELIERS THÉMATIQUES

Il s'agit d'un temps d'éveil dédié à une activité sportive, artistique...

Les thèmes seront présentés aux enfants les premiers jours de la rentrée.

Le départ des enfants ne peut avoir lieu avant la fin de l'activité proposée sauf mention contraire.

Les inscriptions se font de « vacances à vacances ».

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Accompagner les enfants vers plus d'autonomie dans leurs devoirs : méthodologie, soutien aux leçons et jeux éducatifs.

L'animateur encadrant est en lien avec les enseignants et peut être secondé par des bénévoles.

Le départ des enfants ne peut avoir lieu avant la fin de l'activité (sauf mention contraire ci-contre).

Les inscriptions se font de « vacances à vacances ».

ATTENTION !

Les places peuvent être limitées notamment pour l'accompagnement à la scolarité.

L'ouverture des lieux d'accueil reste conditionnée à un effectif minimum d'enfants inscrits.

ACCUEIL ÉCHELONNÉ

Il s'agit d'un temps animé. Les parents récupèrent leurs enfants lorsqu'ils le souhaitent à partir de 17 h.



ACCUEIL DU MIDI






La communauté de communes intervient pour la pause méridienne sur les communes de **Ruoms, Salavas et Vallon Pont d'Arc**. Une participation forfaitaire est demandée aux parents pour la prise en charge de leur enfant, indépendamment du prix du repas, fixé et perçu par les mairies. *Voir tarifs ci-contre.*

Si votre espace est actif sur le portail famille, vous n'avez pas de démarches particulières à effectuer. Sinon, contactez

Élisabeth Gratadou
au 04 75 37 36 15 ou
alshaccueil@cc-gorgesardeche.fr



-  Lieux d'accueil du mercredi
-  Pause méridienne
-  Lieux d'accueil du soir

TARIFS

PAUSE MÉRIDIDIENNE (MIDI)

QUOTIENT FAMILIAL CAF	FORFAIT UNIQUE À L'ANNÉE
0 à 720	1 € par enfant
721 à 1 399	2 € par enfant
1400 et +	3 € par enfant



ACCUEILS DE LOISIRS DU SOIR*

* Goûter fourni par nos soins.

QUOTIENT FAMILIAL CAF	FORFAIT SOIR (COÛT PAR SÉANCE)	
	1 H 30 ORGNAC-L'AVEN SALAVAS VALLON PONT D'ARC	2 H SAINT-REMÈZE RUOMS VOGÜÉ
0 à 300	0,66 €	0,70 €
301 à 350	0,74 €	0,80 €
351 à 475	0,82 €	0,90 €
476 à 580	0,90 €	1,00 €
581 à 720	0,98 €	1,10 €
721 à 999	1,06 €	1,20 €
1000 à 1199	1,14 €	1,30 €
1200 à 1399	1,22 €	1,40 €
1400 et +	1,26 €	1,45 €

LES MERCREDIS

QUOTIENT FAMILIAL CAF	DEMI-JOURNÉE MATIN	DEMI-JOURNÉE MATIN AVEC REPAS	DEMI-JOURNÉE APRÈS-MIDI	JOURNÉE
0 à 300	1,80 €	2,70 €	2,10 €	4,80 €
301 à 475	2,10 €	3,15 €	2,45 €	5,60 €
476 à 580	2,40 €	3,60 €	2,80 €	6,40 €
581 à 720	2,70 €	4,05 €	3,15 €	7,20 €
721 à 999	3,00 €	4,50 €	3,50 €	8,00 €
1000 à 1199	3,30 €	4,95 €	3,85 €	8,80 €
1200 à 1399	3,90 €	5,85 €	4,55 €	10,40 €
1400 et plus	4,50 €	6,75 €	5,25 €	12,00 €

Nos motivations

**ÉPANOUISSEMENT
DE L'ENFANT**

**DÉCOUVERTE
DE LA RICHESSE DE
NOTRE TERRITOIRE**

**ACCUEIL
DES ENFANTS
À DIFFICULTÉS
SPÉCIFIQUES**

**BIEN
VIVRE
ENSEMBLE**

Vacances scolaires

Les informations concernant l'inscription à l'accueil de loisirs sont disponibles environ un mois avant le début de chaque période de vacances



Et aussi

1 ESPACE PARENTALITÉ À VOTRE ÉCOUTE

Des permanences et rencontres dédiées à destination des parents

En savoir + : cc-gorgesardeche.fr/les-parents

 **parentalité**
le rendez-vous des familles